



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) :

DGSCGC - Sécurité civile de Grenoble

Fixe : 04.76.80.61.94

Portable : 06.29.85.44.49

Bénéficiaires :

Services techniques réseau radio sécurité dauphiné

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Entretien du réseau radio sécurité dauphiné, secouristes + techniciens	19/08/2015	Altiport Huez via DZ la Bérarde	Relai radio des Rouies	1	2	3

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :

Hélicoptère EC145 / Jaune et rouge / F-ZBPG ou F-ZBPF

Nom du pilote : **Guillermet Renaud/ Berjat Bruno**

A Grenoble
Le 13 août 2015, **Franck Diebold**

Autorisation accordée n° 390

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 13/08/2015
Le Directeur adjoint,
Copie au secteur de : Oisans

Préconisations du Parc national :

Reports éventuels les 20 et 21 août 2015

A, le :